



Syndicat des Cheminots

SECTIONS TECHNIQUES EQUIPEMENT  
ETABLISSEMENT INFRA PÔLE

## **COMPTE RENDU CGT DE LA REUNION DP DU 02 février 2012**

### **La Fin de la SNCF !!!**

#### **LA MOBILISATION DE TOUS EST INDISPENSABLE**

**Le 29 février 2012**

Fin 2011 le Gouvernement et dirigeants SNCF ont pris des orientations pour en finir avec la SNCF, le Service Public et le Statut des Cheminots en approuvant les votes du parlement européen sur les paquets ferroviaires et les préconisations des assises Gouvernementales sur le ferroviaire.

Nous ne nous faisons pas d'illusions concernant ces assises. Leur conception, la désignation des responsables des quatre commissions, les personnes auditionnées, la rapidité de leur déroulement ( 3 mois ) démontre que ces assises ne seraient jamais le débat public que nous attendions pour défendre le service public

La Commission des Transports Européens a présenté aux députés deux propositions :

- Une refonte du premier paquet ferroviaire visant à aller plus loin dans l'éclatement du système avec la séparation structurelle du gestionnaire d'infrastructure, des ateliers du matériel et des gares.
- La création d'un quatrième paquet ferroviaire portant sur la libéralisation et l'ouverture totale des transports de voyageurs à la concurrence.

Le 16 novembre 2011 le Parlement Européen vote ces propositions qui sont

immédiatement reprises par les rapporteurs des commissions aux assises.

La commission 1 affirme qu'il faut **concurrencer** les TET (Train d'Equilibre du Territoire) et inciter les régions à des expérimentations (c'est à dire, choisir des opérateurs privés plutôt que la SNCF) en 2014. Avant cela, le rapporteur exige la révision de 3 lois qui garantissent le monopole public de la SNCF, le service public national et le statut des cheminots, que sont la loi du 3 octobre 1940, la LOTI et la loi SRU. La commission propose aussi la création d'un cadre social commun à tous les salariés du rail, en gros **la suppression du statut et notre réglementation du travail RH 0077 et RH 0677**

La commission 2 sur la gouvernance du système affirme la nécessité de réunifier l'Infra.

Elle se contente d'avancer deux scénarii :

- **Par un éclatement plus important de la SNCF avec l'unification de l'Infra dans RFF,**
- **Par la création d'une holding à l'allemande sous la SNCF avec des entités Infra, Gares et transport autonomes, y compris une régionalisation de la SNCF pour répondre aux attentes des régions.**

Mais quelle que soit la solution, cela entérinerait la fin de l'entreprise publique ce qui fait le lien avec l'abrogation du statut des cheminots.

La commission 3 fait le lien économique avec les deux précédentes. En résumé, pour cette commission, il y a **plus de 11 000 Km de lignes (plus d'un tiers du réseau) non rentables**. Donc ou elles sont reprises par les régions pour le transport de voyageurs ou par des opérateurs privés pour le fret ou bien on les abandonne. Dans la même logique, elle pousse à encore plus de désengagement de l'Etat par une politique plus importante de décentralisation vers les régions et n'hésite pas à proposer de remplacer certains trains par des bus, et d'aller vers une déréglementation tarifaire plus importante. Enfin, **c'est sur le personnel que doivent se réaliser le plus d'économies, pour cela, il propose d'embaucher des cheminots hors statut, de mettre fin au système de retraite pour les futurs embauchés et de créer une soule qui règle définitivement le problème du T2 pour les cheminots actuels, d'arrêter le système de déroulement de carrière de la SNCF en abrogeant toute automaticité liée à l'ancienneté et donc une abrogation de la grille des salaires et des grilles de qualification par filière.**

**Pendant ce temps, le salaire minimum est passé sous la barre du SMIC à la SNCF.**

La commission 4 sur l'industrie ferroviaire préconise de créer une filière ferroviaire française regroupant les industriels, les autorités organisatrices, les opérateurs ferroviaires et les gestionnaires d'infrastructures pour travailler sur du long terme, pour identifier les besoins, pour développer la recherche, pour être capable d'exporter en Europe et au-delà, etc. Elle intègre aussi les préconisations de l'Europe de sortir les ateliers de maintenance des entreprises historiques. En conclusion le Gouvernement applaudit des deux mains et précise aussi qu'il faut donc légiférer pour accélérer la concurrence sans toutefois donner de calendrier. **Il décide donc de modifier rapidement les lois qui bloquent la**

**concurrence dans notre pays et celles qui garantissent un statut particulier aux cheminots de la SNCF.**

Le Gouvernement est aussi favorable à faire cette ouverture selon le principe des DSP (Délégations de Service Public) dans les transports urbains donc avec **transfert de personnel SNCF**. Cela signifie, **remise en cause d'éléments structurants du statut (notation, sanction, grilles des salaires et des qualifications, protection sociale de retraite et de santé) et de la réglementation du travail**. Elle souhaite que le projet détaillé et la marche à suivre en matière de droits sociaux, soient élaborés avant l'été.

Pour la gouvernance, le regroupement de l'infra dans une seule entité est acté (peut être RFF ou la Holding?). **Ce projet sera présenté avant l'été.**

Une plus grande décentralisation, la déréglementation tarifaire, le désengagement de l'Etat sur le financement de l'infrastructure, pas d'autres LGV au-delà des 4 projets en cours et prioriser la régénération du réseau existant, plus de productivité et la création de la filière « Fer de France », sont les autres grandes lignes directrices du Gouvernement et de la Direction SNCF. Associées aux évolutions européennes en cours sur la refonte du 1er paquet ferroviaire, et un 4ème paquet d'ouverture à la concurrence, ces orientations acteraient **de fait la fin du service public et de l'EPIC SNCF, l'abrogation du statut des cheminots** pour soumettre le transport ferroviaire français aux lois du marché et feraient planer tout simplement une réelle menace sur le mode ferroviaire tout court.

**La CGT et les cheminots ne laisseront pas détruire l'entreprise publique SNCF.**

La CGT, même seule, défendra l'EPIC SNCF. Le statut des cheminots a encore un contenu et une légitimité. La continuité de service et la sécurité ferroviaire sont l'alpha et l'oméga de notre statut. Ainsi les cheminots ne s'engagent pas professionnellement pour répondre à des exigences patronales ou financières. Ils le font pour placer l'entreprise publique au service de la nation et des citoyens.

## CREATION D'UNE FILIALE INFRA

Le 24 janvier 2012, plus de 1 000 cheminots de l'Équipement, dont 800 de la CGT, ont participé au rassemblement devant le siège de la SNCF pour exprimer leur opposition à la création d'une filiale travaux et exiger le retrait de ce projet mis en consultation au CCE de la SNCF.

Les cheminots refusent de voir laisser partir un pan supplémentaire de notre entreprise de service public et s'opposent à cette société de droits privés créée de toutes pièces par la Direction elle-même.

Ce projet s'inscrit dans les orientations libérales du gouvernement et de la direction SNCF d'ouverture à la concurrence et de filialisation de l'INFRA.

La création de cette filiale a pour ambition de concurrencer les établissements SNCF en prenant en charge l'annonce des circulations, le perchage caténaire, la gestion de bases travaux, l'accompagnement des trains de travaux, la réalisation de chantiers simples.

Ces opérations de sécurité, actuellement réalisées par des cheminots à statut, vont être basculées à une filiale de droit privé dont les objectifs financiers (profits) se feront au détriment de la sécurité avec un dumping social par la mise en place d'un double statut, la déréglementation du travail et les embauches prévues seraient de droits privés.

Cette filiale aurait comme réglementation du travail, la convention collective du BTP..!

Un petit noyau de cheminots sera mis en place pour lancer cette filiale et réalisera de la sous-traitance à la place de Cheminots au Statut. Et la sous-traitance, on connaît...!!!

Les marchés passés au rabais, apportent au quotidien une destruction massive de la qualité du service public, une remise en cause de la sécurité.

C'est aussi la précarisation de l'emploi qui se développe sur nos chantiers, avec la dégradation des conditions de vie et de travail.

Des chantiers dignes d'une autre époque qui blessent de plus en plus les salariés et même parfois les tuent.

Quand on compte plus de cent blessés et 3 morts sur un seul plan rail dans le sud-ouest..

Le budget de la SNCF pour 2012 ne renversera pas cette tendance.

Il faudrait 800 embauches supplémentaires pour 2012, afin de couvrir tous les chantiers annoncés par RFF et la SNCF. Or, la Direction Infra prévoit déjà des suppressions de 200 emplois à l'équipement.

C'est inadmissible !

La privatisation rampante organisée de l'intérieur est devenue une obsession dans une période où la Direction préfère parler de la concurrence plutôt que de vanter le travail et la qualité du savoir-faire des cheminots.

D'ailleurs, cette même Direction de l'Infra « V » livre certains éléments aux Assises du Ferroviaire qui fragilisent les cheminots de l'Équipement et leur savoir-faire :

- Depuis 10 ans, le nombre de kilomètres de ralentissements est passé de 1000 à 3000.
- En 10 ans, le chiffre d'affaires par agent a progressé de 38%.(productivité en plus).
- Dans le même temps, la masse salariale liée à la mobilité et les travaux de nuit progresse de 22%.

Et les salaires de 9,5%.

La création de cette filiale travaux va servir à vider les compétences de métiers à statut dans les établissements Équipement.

Les cheminots de l'Équipement refusent de laisser fuir leurs compétences et voir sacrifier leurs métiers au nom de la rentabilité et au détriment de la sécurité.

## EMPLOI

### Les embauches notifiées pour 2012 :

1 ère phase est de 33 autorisations dont 8 SE, 18 voie, 2 SM et 5 caténaires.  
Pour la CGT le compte n'y est pas, nous revendiquons 100 embauches sur l'établissement  
Actuellement nous avons 53 détachés sur notre région.

La CGT appelle l'ensemble des cheminots à signer la lettre ouverte destinée au DET portant sur l'emploi le travail en 4 nuits et la revalorisation de la prime de week-end

Cadre d'organisation : Le DET pour la 1ère année n'a pas été en mesure de nous présenter le cadre d'organisation 2012 ; celui-ci n'étant toujours pas validé par le territoire de production. Alors que nous sommes à 7 jours des propositions de notations et qu'il est obligatoire de le fournir aux délégués de commission

Il est vrai que pour certains dirigeants il est plus important de s'occuper de la casse de l'EPIC que de s'occuper du déroulement de carrière des agents !!!

Mutations: Depuis la création de l'infrapole, les mutations sont divisées par 2. Quand il y avait GB et PB, une bonne dizaine de mutations dans chacun des deux « EVEN » étaient réalisés chaque année. Or pour 2012 ce sont 8 agents qui pourraient être mutés dont 4 agents voie, 1 SE réalisé, 1 SM, 1 CAT, 1 US

## PRIMES Travaux

Hors été : Pour le DET « On applique l'IN 2974 point barre » C'est du dialogue social !!!

Pour les GOP de cet été : en complément de l'application de l'IN 2974 les agents percevront la complète. Une centaine d'agents de l'établissement seraient sollicités

«FAUT REMETTRE L'EGLISE AU MILIEU DU VILLAGE » nouveau dicton du DET

### PROCHAINE REUNION DP le 22 mars

Transmettez vos questions dès maintenant à vos délégués CGT

**Les propositions de notation auront lieu le 16 février et la commission définitive le 28 Mars 2012.**

<b>Thierry LE GOFF</b> équipe SE st Cloud	<b>Luc SABIN</b> Brigade BATIGNOLLES
<b>Didier CREPEL</b> Brigade Maisons Laffitte	<b>Patrice LECLERC</b> SM HR
<b>Daniel MENARD</b> ATU PSL	<b>Denis LECOINTE</b> TO Mantes
<b>Aurélien THEBAULT</b> Voie Vernouillet	<b>Marc DI RUSSO</b> Brigade SARTROUVILLE
<b>Thierry MANSCOUR</b> CREQ Becon	<b>Laurent CLAYETTE</b> CREQ
<b>Olivier RENAULT</b> Brigade CHARS	<b>David LEMOIGNE</b> Brigade CONFLANS
<b>Frédéric LAVERNAY</b> Brigade BATIGNOLLES	<b>Gilles DUBUISSON</b> CREM

Carte à échanger auprès d'un militant CGT contre une adhésion officielle

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Fonction : \_\_\_\_\_  
Tél : \_\_\_\_\_ e.mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_  
Grade : \_\_\_\_\_ Établissement : \_\_\_\_\_

**ensemble. plus forts  
pour gagner**

Fédération CGT des cheminots 263 Rue de Paris 93515 Montreuil Cedex  
adhesion@cheminotcgt.fr • www.cheminotcgt.fr • tél : 01 49 886 100